



52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

COMMUNIQUE DE L'USP du 24 février 2011

L'USP répond favorablement au groupe des 39, dont plusieurs de ses membres font partie, pour participer à une initiative centrale contre les soins sécuritaires.

Elle l'accompagnera avec ses positions, en particulier l'exigence d'un réel bilan de la loi de 90, et le débat sur les conditions d'une autorisation d'un juge judiciaire qui soit une réelle alternative, avec l'ensemble des professionnels du soin, et les associations de familles et de patients.

Le rappel des propositions des journées de Montpellier (qui sont restées sans suite) doit cependant être actualisé, car le programme Hôpital 2007 et la loi HPST ont modifié gravement les pratiques de soins :

- accès aux soins et leur continuité,
- restructurations de structures de soins, par exemple la fusion de CMP et de services, qui entraînent une perte de proximité,
- sécurisation des services et généralisation des pratiques de contention et de surveillance, qui marquent la remise en cause de la politique de secteur généraliste.

L'USP est prête à participer à une réunion préparatoire.